## Avec Enedis, la mobilité électrique se branche à toutes les copropriétés



#### **Maxime CASSAT**

Adjoint au délégué raccordement-ingénierie Direction Régionale Paris

Webingire ATEE

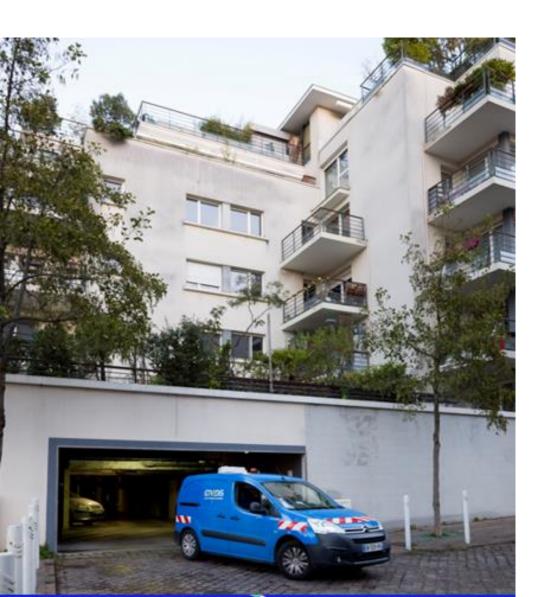
06/03/24







## Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, accompagne la décarbonation des mobilités



#### En France, Enedis c'est:



Le gestionnaire du réseau basse et moyenne tension sur **95** % du territoire, représentant **1,4 million de km** de lignes électriques (35 fois le tour de la terre) et **37 millions de clients** 



La première grande entreprise à mission du secteur de l'énergie, pour renforcer un service public de la distribution d'électricité

#### Enedis accompagne la mobilité électrique :



#### Raccorder

Maîtriser les enjeux opérationnels en matière de raccordements (en volume et puissance) et d'aménagement des territoires



#### Anticiper les besoins de demain

Anticiper l'impact de la mobilité électrique sur le système électrique



#### Connecter l'écosystème

Contribuer à la structuration de l'écosystème de la mobilité électrique en France et en Europe

#### Le développement de la mobilité électrique passe par l'équipement du résidentiel collectif





## 1,6 million de voitures électriques et hybrides rechargeables en France

Source : baromètre de l'Avere-France, décembre 2023



1 Français sur 2 habite en immeuble

Source: Insee, 2021



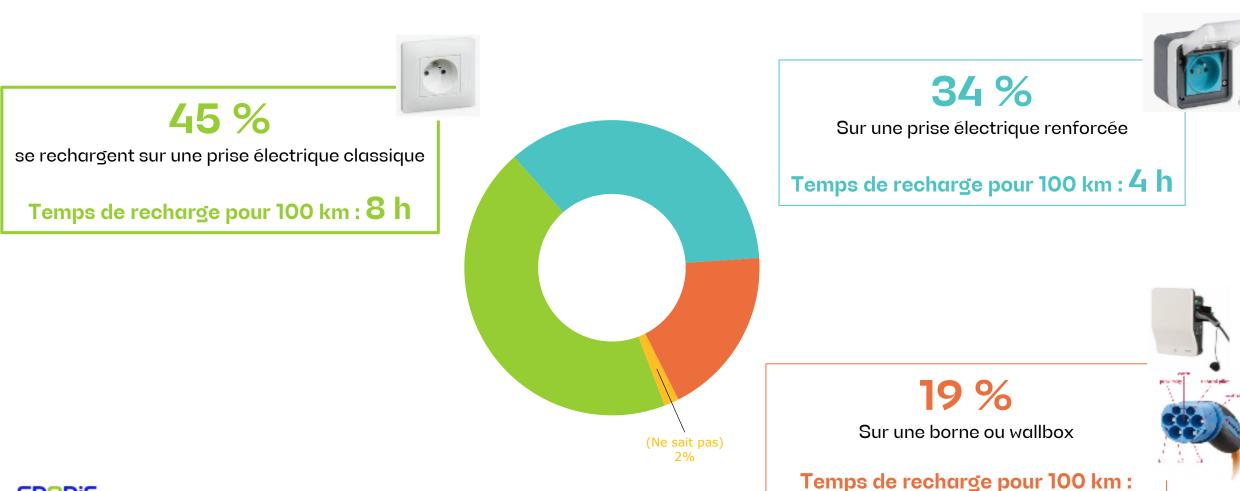
83 % des recharges de véhicules électriques au domicile

Source : enquête auprès de possesseurs de véhicules électriques, BVA Enedis, septembre 2023



#### La recharge du véhicule par prise ou par borne, c'est très simple!

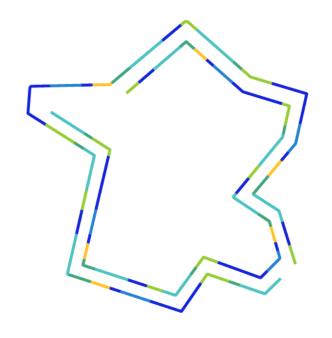
79 % des propriétaires de véhicules électriques se rechargent sur une prise classique ou renforcée :



entre 40' et 2 h

**EN**eDiS

Source : enquête auprès de possesseurs de véhicules électriques, BVA x Enedis, septembre 2023



Sur le périmètre dont Enedis est le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité :

8,4 millions de places de parking, dans 236 000 résidences,

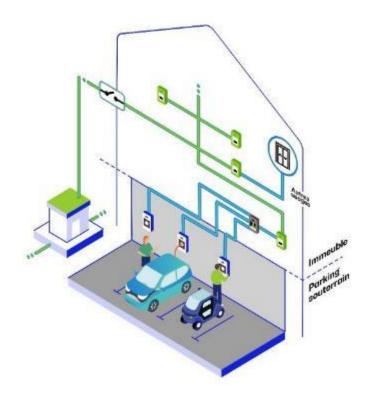
Dont 2,6 % sont équipées à date d'une infrastructure collective de recharge



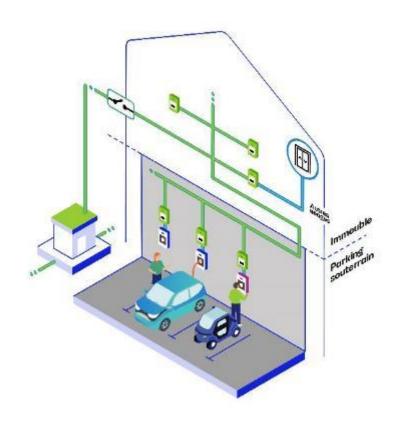
# Acteur de service public, Enedis accompagne toutes les démarches, quelle que soit la solution choisie par la copropriété

## Les solutions collectives pour les copropriétés, en parking intérieur et extérieur

#### Solutions opérateurs privés



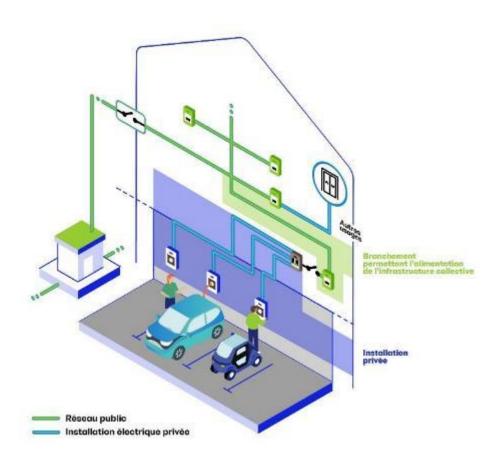
#### Réseau électrique auto





Les deux solutions disposent aujourd'hui de dispositifs de financement introduits par la loi Climat et résilience, permettant à la copropriété d'avoir un **reste à charge nul**.

#### Solutions opérateurs privés



#### L'installation dans votre parking comprend :

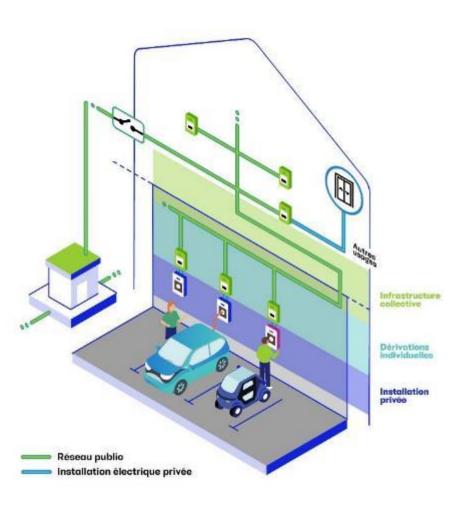
- Un point de livraison (PDL) réalisé par Enedis pour alimenter le parking,
  à la demande de l'opérateur
- En aval du PDL, l'opérateur installe une infrastructure collective (tableaux électriques généraux et secondaires)

#### Dispositifs de financement :

- Plusieurs méthodes de financement existent. Avec le préfinancement, le reste à charge pour la copropriété est nul
- Chaque opérateur privé développe des offres spécifiques



## Réseau électrique auto



#### L'installation dans votre parking comprend :

- L'infrastructure collective : l'ouvrage de distribution publique, réalisé (puis entretenu) par Enedis
- Un compteur Linky par place de parking, installé par Enedis
- Une borne ou une prise renforcée, installée par un électricien agréé, sur votre place

#### Une solution pérenne et évolutive, pour accueillir toutes les demandes à venir :

- Premiers travaux : Enedis dimensionne l'infrastructure collective pour l'ensemble du parking et installe les lères dérivations
- Quand le copropriétaire veut s'équiper, il fait une demande de dérivation individuelle à Enedis pour se raccorder au réseau

#### Dispositif de financement :

 A la demande de la copropriété, Enedis, via le tarif d'acheminement de l'électricité (TURPE), peut avancer les frais de l'installation collective. Le reste à charge pour la copropriété est nul



#### Un parking intérieur équipé avec la solution réseau électrique auto

Copropriété de 30 places attribuées (places ouvertes avec mur)

Installation du réseau public dans le parking pour desservir l'ensemble des places demandées



**Dérivation** individuelle jusqu'à la place, à la demande du particulier

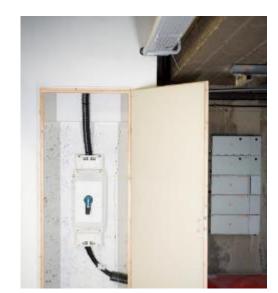
Installation individuelle pour un emplacement ouvert non boxé :

compteur, disjoncteur,

coffret électrique,

prise ou borne





Coffret électrique, dont un coupe-circuit pour l'intervention des pompiers





#### Un parking extérieur équipé avec la solution réseau électrique auto

Installation au sein d'une copropriété de 21 places attribuées avec 3 configurations (box fermés, places ouvertes avec mur, places ouvertes sans mur)



Pose du réseau sur façade pour box et mur







Pose du réseau souterrain pour places ouvertes avec mobilier de recharge





Et depuis le 2 juin 2023?

Un reste à charge nul pour la copropriété, quelle que soit la solution choisie.



#### 3 points à retenir sur le préfinancement du réseau électrique auto

Dispositif prévu dans la loi Climat et Résilience (2021), appliqué par le décret n°2022-1249 du 21 septembre 2022 et les arrêtés du 2 juin 2023



#### **Avance de financement**

Le coût de l'infrastructure sera couvert par Enedis sur la durée de la convention (20 ans). Le reste à charge pour la copropriété est nul



#### **Contribution du particulier**

Chaque résident intéressé paie une quote-part du coût de l'infrastructure, selon la puissance demandée correspondant à un pourcentage du coût de création et de raccordement de l'infrastructure



#### Réalisation des travaux

Enedis doit réaliser l'infrastructure collective dans un délai de **6 mois.** 

La copropriété peut demander à Enedis de **réaliser des travaux annexes**, qui seront alors inclus dans le préfinancement

#### Valeurs au 1er janvier 2024, suite à la parution des arrêtés du 2 juin 2023 :

- 425 et 2 113 € HT (hors amiante) comme quotes-parts plancher et plafond, soit 448 et 2 229 € TTC
- 6 kVA comme puissance de référence



## Réseau électrique auto

#### Avec le préfinancement, combien ça coûte?

## Que doit payer la copropriété?



Le **reste à charge est nul pour la copropriété** pour installer et raccorder l'infrastructure collective. Hors travaux complémentaires, hors travaux annexes si assurés par la copropriété

#### Que doit payer le copropriétaire quand il veut s'équiper?

À Enedis

- La quote-part : partie du coût de l'infrastructure collective.
  Encadrée par les pouvoirs publics entre 448 et 2 229 € TTC
- La dérivation individuelle

Immédiate : 270 € TTCUltérieure : 372,84 € TTC

À l'installateur de son choix

- La prise renforcée ou borne de recharge sur la place de parking
- Le **Consuel** : attestation de conformité obligatoire pour toute installation électrique avant son raccordement au réseau
- Sur une place non boxée : une **armoire** pour sécuriser le compteur

Au fournisseur de son choix

 L'abonnement et la fourniture d'électricité au fournisseur du choix du copropriétaire

Si une copropriété ne veut pas bénéficier du dispositif de préfinancement, l'infrastructure collective est financée par tous les copropriétaires. Chacun paie un montant proportionnel au nombre de tantièmes qu'il possède.

#### Quelles aides disponibles pour la copropriété et les résidents?

**Programme Advenir** 

Réduction de la TVA

Crédit d'impôt

Subventions nationales et locales

Aide pour l'infrastructure collective

50 % du coût d'installation, plafonné à 8 000 € HT pour un parking jusqu'à 100 places

Au-delà de 100 places, 75 € par place supplémentaire + 50 % du coût des travaux de terrassement éventuels plafonné à 3 000 € HT Aide pour la borne de recharge individuelle

50 % du coût d'installation, plafonné à 600 € HT **5,5** % pour les immeubles d'habitation

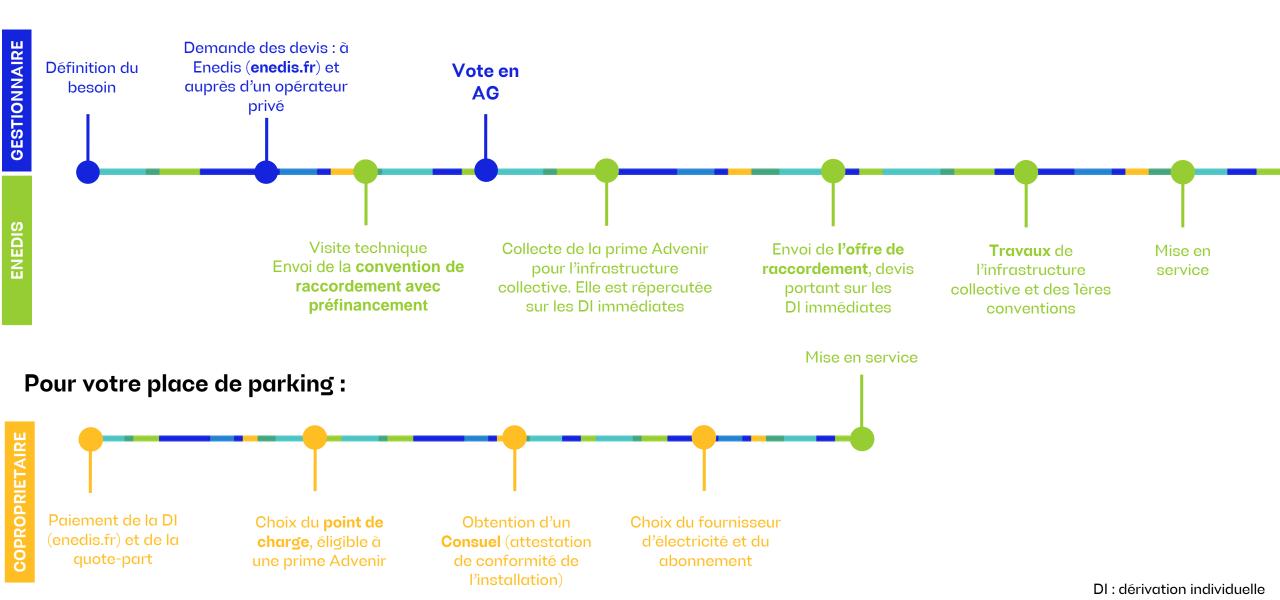
75 % du coût d'achat et d'installation d'une borne pilotable, plafonné à 500 € HT

Bonus écologique, subventions départementales ou régionales...



### Réseau électrique auto - Le préfinancement, qui fait quoi?

#### Pour l'infrastructure collective :





#### Merci!

## Pour contacter Enedis: 0 970 823 015

Un numéro dédié, ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 17h30. Appel non surtaxé.

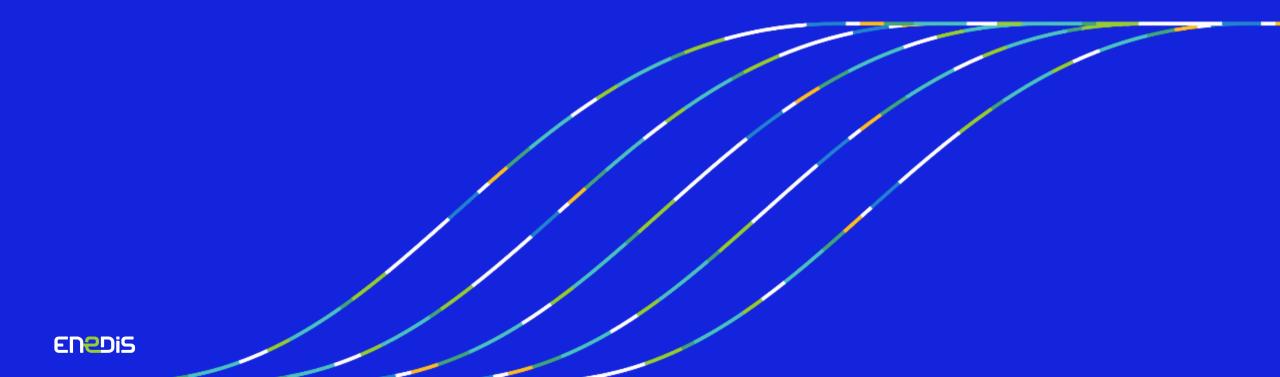
Une adresse mail: irve-collectif@enedis.fr

Rendez-vous sur nos pages dédiées sur enedis.fr

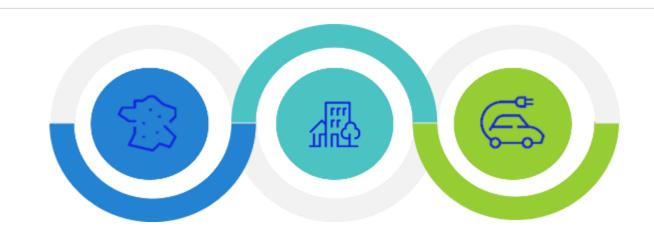




## Annexes



## Périmètre des travaux Enedis dans le préfinancement





Raccordement au RPD

 Travaux d'adaptation du réseau et de raccordement de la colonne horizontale



**Parking** 

- Installation de l'IRVE dans le parking et éléments associés
- Travaux annexes
- Travaux complémentaires



Place individuelle de parking

- Dérivation individuelle et de la platine de comptage
- Installation électrique privée après compteur

Travaux réalisés par Enedis

Travaux pouvant être réalisés par Enedis

Travaux hors périmètre d'Enedis

